

Mon intervention aujourd'hui portera sur les choix didactiques et pédagogiques que nous avons opérés afin d'ancrer le plus fortement possible le projet bilingue dans les réalités culturelles et linguistiques des deux territoires de la circonscription que sont St Barthélemy et St Martin.

Lorsque le pilotage de ce projet m'a été confié, j'ai rapidement été amenée à mettre en œuvre une compétence essentielle du référentiel des Professeurs qui est : « Se former et innover ».

J'ai alors découvert que dans le système scolaire français mais aussi sur le plan international, que le bilinguisme n'était pas une réalité nouvelle.

Depuis longtemps, de nombreux enseignants et chercheurs militent et œuvrent pour que les bienfaits d'un tel enseignement soient reconnus.

Mais si l'enseignement bilingue en lui même n'est pas une nouveauté, force est de constater qu'il n'existe pas une forme unique de bilinguisme et que chaque territoire doit adapter son modèle au contexte qui lui est propre.

Et c'est ce que nous nous sommes attachés à faire sur nos deux territoires où il existe deux réalités linguistiques totalement opposées.

En effet, à St Martin, l'anglais, langue maternelle de 60% des élèves est la langue la plus parlée dans les cours de récréation, alors qu'à St Barth à peine 5 % des élèves parlent cette langue. Cependant, la volonté politique d'un enseignement bilingue est aussi forte sur les 2 territoires.

Notre projet bilingue devait donc tenir compte de tous ces éléments tout en restant dans le cadre réglementaire.

Le cadre réglementaire

La particularité de l'enseignement bilingue est de viser de manière simultanée l'appropriation de deux objets de connaissance :

- D'un côté, le savoir disciplinaire et
- De l'autre, la langue

Tous les textes qui définissent les contenus à enseigner s'imposent donc à nous, ce sont :

- Les programmes de l'école parus au BOEN n°11 du 26 nov 2015
- Les repères actualisés qui recentrent les apprentissages sur les fondamentaux
- Le SCCCC avec son domaine 1 « Les langages pour penser et communiquer » où on retrouve sur un pied d'égalité : les langues vivantes étrangères, les langues régionales et le français. (ce regroupement n'est pas anodin)
- Le CECRL, élaboré par le conseil de l'Europe qui définit pour les apprenants les niveaux de maîtrise d'une langue étrangère

Deux autres textes complètent ce dispositif en fixant les modalités d'organisation de l'enseignement bilingue à parité horaire ce sont :

- La circulaire GAUDEMAR de 2004
- Le document cadre élaboré par l'équipe de pilotage, définit les orientations pédagogiques et méthodologiques des classes dans la circonscription, en tenant compte des particularités linguistiques des 2 territoires et en intégrant au texte de cadrage les adaptations qui s'imposent.

Le cadre d'inspiration

Il est constitué de l'ensemble des textes issus de l'AEFE (Agence pour l'enseignement du français à l'étranger), qui ne s'imposent pas à nous, mais dont nous nous sommes largement inspirés.

Parmi ces textes, on retrouve l'ensemble des circulaires de l'AEFE mais aussi les comptes rendus des actions de formation en direction des enseignants et les notes de synthèse des chercheurs ou inspecteurs tels que **Jean Duverger** ou **Jean Hebrard** qui ont activement participé à la réflexion autour des problématiques de l'enseignement bilingue.

Les grands principes

L'ambition de réussite que nous nous sommes fixés pour nos élèves n'est nullement incompatible avec le respect des principes fondamentaux de L'EN. C'est pourquoi nous sommes attachés à quatre grands principes que sont :

- 1-Le principe de précaution qui doit permettre aux décideurs que nous sommes de faire preuve de prudence lorsque la réussite des élèves est en jeu. (C'est ce que nous avons fait en commençant les classes bilingues en MS de maternelle après une année d'observation en PS puis en progressant lentement avec l'ouverture chaque année d'un seul niveau de classe)

- 2-Le principe d'éducabilité qui postule que tout enfant est éduicable (que ses parents soient pauvres ou riches, que l'élève soit anglophone ou francophone) →D'où le choix d'une forte implantation des classes bilingues dans le REP avec 8 classes bilingues en écoles primaires en REP+ et 4 classes bilingues au secondaire en REP+
- 3- Le principe de parité qui veut que garçons ou filles aient les mêmes possibilités d'accès à un enseignement de qualité (Condition de parité énoncé dans le document cadre)
- 4- Le principe de la bienveillance fondé sur l'empathie et le respect de l'enfant dans son identité linguistique et culturelle.

Nos principaux choix pédagogiques sont issus de la recherche

C'est du côté de la recherche que nous nous sommes tournés pour élaborer des choix en vue de construire des apprentissages riches, et cohérents.

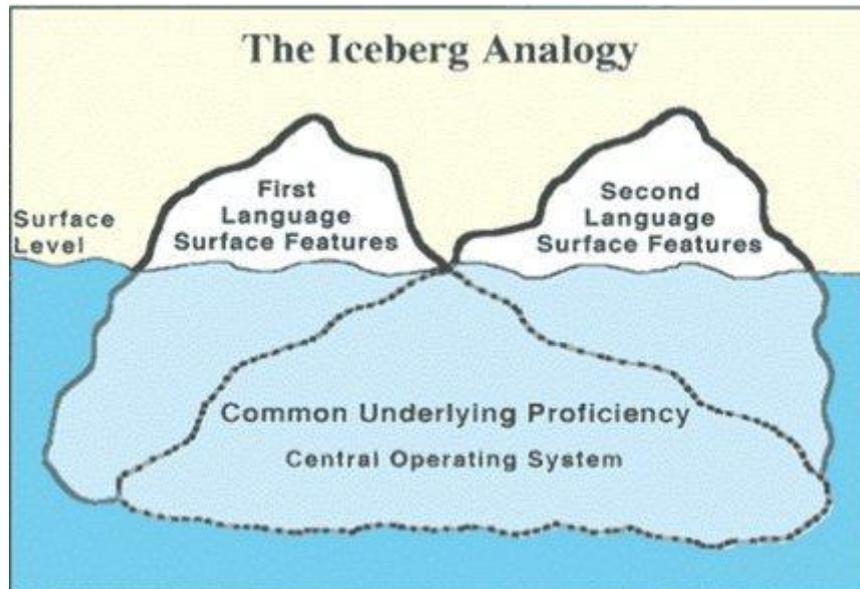
a) Le premier choix de commencer le cursus bilingue dès la maternelle repose sur les travaux de Stanislas Dehaene en neurosciences et qui font état de la plasticité cérébrale des jeunes enfants.

Vidéo de Stanislas Dehaene

Le chercheur nous dit clairement que le cerveau du jeune enfant lui permet d'apprendre presque sans limite.

b) Le choix de la distribution des apprentissages sur les deux langues se fonde sur l'analogie de l'iceberg de Jim Cummins

Jim Cummins est professeur à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto, au CANADA. Il travaille au développement du langage et à l'alphabétisation des apprenants de l'anglais en tant que seconde langue.



Chez le bilingue, on voit en surface, deux langues et deux compétences linguistiques séparées.

Sous l'eau se construisent des compétences communes sous-jacentes (common underlying proficiency)/compétence sous jacente :

- En surface on trouve les deux compétences de communication qui impliquent la maîtrise de la prononciation, du vocabulaire, des règles de syntaxe, des capacités de compréhension et d'application dans deux langues différentes.
- Sous la surface, se développe une compétence complexe avec des capacités d'analyse, d'interprétation, de synthèse, qui combinent les apports de la langue 1 et de la langue 2. Les deux langues se soutiennent mutuellement....

c) Le 3^{ème} choix nous est apparu la troisième année donc au CP : en quelle langue mener l'apprentissage de la lecture ?

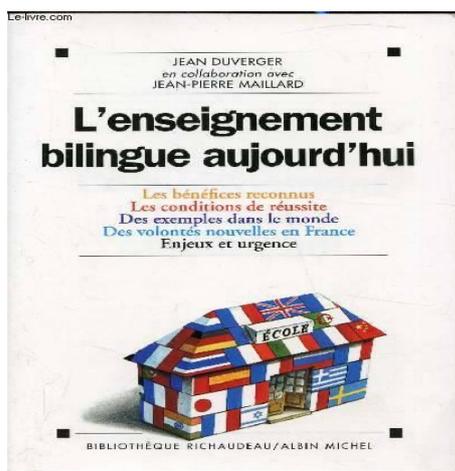
La réponse nous est venue de Jean DUVERGER qui affirme qu'« on apprend à lire une seule fois ».

L'auteur /chercheur nous dit que si les sollicitations du milieu de l'apprenant sont faites en même temps dans les deux langues, l'apprenant ne va pas reporter à l'année d'après le plaisir de déchiffrer et de comprendre ce qui est écrit.

Il va faire des hypothèses, il va tâtonner, il va demander autour de lui.

BREF.... il va puiser dans les compétences déjà acquises et faire des transferts.

(vidéo des lecteurs en anglais)



Lire est à un acte de déchiffrage, apprendre à lire, c'est aussi apprendre à développer un comportement de lecteur.

Lire c'est faire du sens, c'est « négocier » du sens

Lire, c'est s'aider de l'écrit pour répondre à des questions que l'on se pose.

d) L'autre choix opéré se base sur le modèle des familles bilingues, nous avons choisi d'attribuer une langue à un enseignant : donc 2 enseignants, 2 langues 1 seule classe, avec des apprentissages fortement imbriqués et co construits



En utilisant la modalité du binôme interactif, les enseignants mettent naturellement en œuvre une compétence spécifique du référentiel des Professeurs : Collaborer et travailler en équipe ».

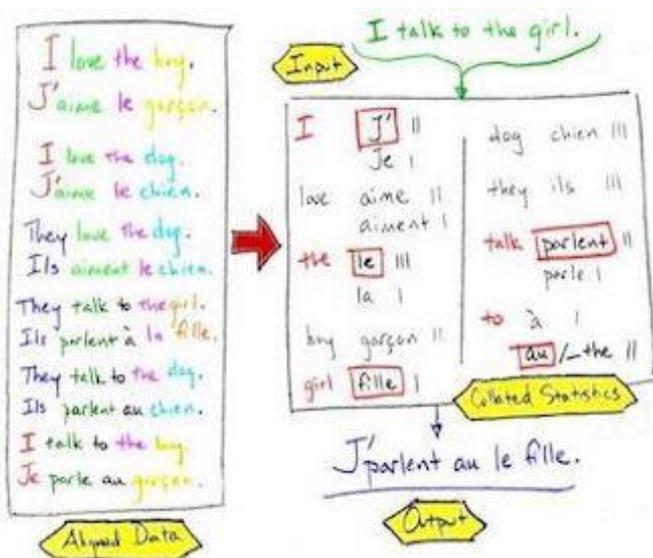
Ils développent une démarche d'intégration didactique qui veut que les apprentissages soient d'abord activés en Anglais à St Martin et poursuivis en français et l'inverse à St Barth.

(Common underlying proficiency)

e) La pédagogie de projet et la complémentarité des langues, modalité de travail essentielle en classes bilingues nous vient aussi de Jean DUVERGER

(Vidéo de jean DUVERGER sur la pédagogie de projet)

f) L'approche contrastive et l'alternance codique permet de gérer l'inter langue



En Linguistique, le phénomène de l'inter langue est, un stade intermédiaire dans l'apprentissage ou l'utilisation d'une langue cible.

Cette étape dans l'apprentissage de la L2 est caractérisée par des erreurs liées à une surgénéralisation des faits de la L1.

Exemples :

a blue hat/ un bleu chapeau

I am hungry/ Je suis faim

Le principe de l'approche contrastive permet de comparer les langues en vue d'établir les convergences et les divergences en L1 et L2.

C'est un outil précieux en classes bilingues qui permet de déceler des sources potentielles d'erreurs d'interférence.

En classe bilingue, cette approche n'est plus le fruit du hasard mais elle est provoquée dans le cadre des apprentissages.

CONCLUSION

Aujourd'hui, alors que nous entamons la quatrième année, il est possible de conclure à un effet positif de l'enseignement bilingue.

Le risque de surcharge cognitive, de confusion des codes constituent des arguments qui n'ont aucun fondement autre que la crainte.

Il convient pour nous en tant qu'acteurs du système scolaire de balayer craintes, méfiances et idées préconçues en avançant sereinement avec nos élèves vers la réussite scolaire.

